

34^{EME} RALLYE DES MARQUES

organisé par le CLUB DELAHAYE

DU VENDREDI 29 AOÛT APRÈS-MIDI AU LUNDI 1^{ER} SEPTEMBRE APRÈS-MIDI

BULLETIN D'ENGAGEMENT

À retourner au plus tard le **15 mars 2025** à M. Francis LEVEQUE : fleveque37@gmail.com

Un acompte de 450€ est à verser simultanément au trésorier pour valider l'inscription*

ÉQUIPAGE

NOM : PRÉNOM:
PASSAGER(S) :
ADRESSE :
TEL : MAIL :

VÉHICULE

MARQUE : TYPE : ANNÉE :

IMMATRICULATION :

PARTICULARITÉS :

CONFORMITÉ ASSURANCE : je déclare que ce véhicule est conforme au code de la route en particulier à jour de son contrôle technique et parfaitement assuré.

CONFORMITÉ CONDUCTEUR : je déclare être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité et m'engage à participer dans le respect du code de la route.

Je m'engage à respecter ces deux règles en signant le présent formulaire. A défaut de signature, le versement de l'acompte vaudra engagement.

- | | | |
|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <input type="checkbox"/> | FORMULE 1 : ÉQUIPAGE DE DEUX PERSONNES CHAMBRE DOUBLE (1 GRAND LIT)
Du vendredi 29 Août après midi au lundi 01 septembre après le repas | 1400 EUROS |
| <input type="checkbox"/> | FORMULE 2 : ÉQUIPAGE DE DEUX PERSONNES CHAMBRE TWIN (2 LITS)
Du vendredi 29 Août après midi au lundi 01 septembre après le repas | 1450 EUROS |
| <input type="checkbox"/> | FORMULE 3 : ÉQUIPAGE D'UNE PERSONNE
Du vendredi 29 Août après midi au lundi 01 septembre après le repas | 950 EUROS |

DEMANDES PARTICULIÈRES (sous réserve de faisabilité) :



34^{ÈME} RALLYE DES MARQUES *Emile et une Tours*

- MERCI D'INDIQUER SI VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS POUR VOUS DÉPLACER À PIED. NOUS NOUS EFFORCERONS DE FACILITER VOTRE PARKING AU PLUS PRÈS DES SITES VISITÉS.
- MERCI ÉGALEMENT D'INDIQUER SI VOUS VENEZ AVEC UN PLATEAU REMORQUE

NOTA IMPORTANT : Les préinscriptions laissent augurer une belle participation Nous nous en réjouissons mais afin de ne pas dépasser nos capacités d'accueil, nous avons fixé un plafond par Marque afin de permettre à tous les Clubs d'être correctement représentés. **Les participants à l'entièreté du rallye seront prioritaires.** Il pourra donc être nécessaire de mettre certaines demandes en liste d'attente.

MODALITÉS DU RÈGLEMENT DE L'ACOMPTÉ DE 450 € AVANT LE 15 MARS 2025

- PAR VIREMENT À L'ORDRE DU CLUB DELAHAYE : IBAN : FR76 3006 6102 1100 0201 3000 129
BIC : CMCIFRPP
- PAR CHÈQUE À L'ORDRE DU CLUB DELAHAYE ADRESSÉ AU TRÉSORIER : MONSIEUR BENOÎT CARRIER
LIEU-DIT BOST MOULIN
71300 GOURDON

LE SOLDE DEVRA ÊTRE RÉGLÉ POUR LE 15 JUILLET 2025 AU PLUS TARD.

FAIT À :
SIGNATURE

LE :

Bulletin d'engagement à retourner **au plus tard le 15 mars 2025** à

M. Francis LEVEQUE : fleveque37@gmail.com

